



Soutenu
par



Communiqué de presse

Le 15 décembre 2025



LAUREATS DU FONDS DE CREATION LYRIQUE 2025

Fruit d'un partenariat entre le ministère de la Culture et la SACD, le Fonds de Création Lyrique a été initié il y a plus de vingt ans par la SACD qui en assure la gestion. Ce fonds a pour mission de soutenir les projets professionnels de création et de reprise d'œuvres contemporaines pour l'opéra, le théâtre musical ou la comédie musicale. Il permet chaque année à de nombreuses œuvres d'être jouées dans de grands théâtres lyriques français, ainsi que dans de plus petites structures.

Réunie le 1er décembre dernier, la **commission du Fonds de Création Lyrique** composée de Jeanne Chenu-Fert et Sylvie Sierra-Markiewicz, représentantes du ministère de la culture – DGCA et des compositeurs Clara Olivares et Reinhardt Wagner représentant la SACD, **a retenu 15 productions** :

- ***Barbe Noire***, musique et livret d'**Ambroise Divaret**, mise en scène de **Florence Guignolet**, production Phantasio, création le 8 mai 2026 à l'Opéra de Massy
- ***Decameron***, musique de **Matteo Franceschini**, livret de **Stefano Simone Pintor**, mise en scène de **Caroline Leboutte**, production Opéra Grand Avignon, création le 7 mars 2026 à l'Opéra Grand Avignon
- ***Diskoteekki***, musique de **Minh-Tâm Nguyen**, livret de **Nicole Genovèse**, mise en scène de **Jeanne Alechinsky**, production Claude Vanessa, création le 26 février 2026 à L'Arc - Scène Nationale du Creusot
- ***Hotel Moctezuma***, musique de **Syrse Diana**, livret de **Carlos José Perez Samano**, mise en scène de **Ewa Rucinska**, production Opéra Orchestre National Montpellier Occitanie, création le 15 avril 2027 à l'Opéra Orchestre National Montpellier
- ***I didn't know where to put all my tears***, musique de **Marko Nikodijevic**, livret et mise en scène de **Silvia Costa**, production Opéra de Rennes, création le 29 mars 2026 à l'Opéra National de Nancy-Lorraine
- ***La Petite Sirène***, musique et livret de **Régis Campo**, mise en scène de **Bérénice Collet**, production Arcal, reprise le 23 avril 2026 au Grand Théâtre de Provence à Aix-en-Provence
- ***L'Accabadora (la dernière mère)***, musique de **Francesco Filidei**, livret de **Manuelle Mureddu**, mise en scène de **Valentina Carrasco**, production Festival International d'Art Lyrique et Académie Européenne de Musique d'Aix-en-Provence, création le 4 juillet 2026 au Théâtre du Jeu de Paume à Aix-en-Provence

- ***L'Annonce faite à Marie***, musique de **Philippe Leroux**, livret de **Raphaële Fleury** d'après Paul Claudel, mise en scène de **Céline Pauthe**, production Théâtre du Châtelet, reprise le 28 janvier 2026 dans la Grande Salle du Théâtre du Châtelet
- ***Les Ailes du Désir***, musique d'**Othman Louati**, livret de **Gwendoline Soublin**, mise en scène de **Gregory Voillemet**, production Miroirs Étendus, reprise le 7 février 2026 au Clermont Auvergne Opéra
- ***Les Chaises***, musique de **Philippe Forget**, livret et mise en scène d'**Alexandra Lacroix** d'après Eugène Ionesco, production Opéra de Limoges, création le 4 février 2027 au Grand Théâtre de Limoges
- ***L'Homme qui aimait les chiens***, musique de **Fernando Fiszbein**, livret de **Leonardo Padura**, **Agnès Jaoui** et **Fernando Fiszbein**, mise en scène de **Jacques Osinsky**, production L'Aurore Boréale, création le 28 janvier 2026 au Théâtre de Caen
- ***Monsieur Venus***, musique de **Martin Matalon**, livret d'**Alfredo Arias**, mise en scène d'**Alfredo Arias** et **Diana Theocharidis**, production Prima Donna, création le 30 avril 2026 à l'Opéra d'Athènes Scène Alternative
- ***Mouvoir les étoiles (titre provisoire)***, musique de **Jules Matton**, livret et mise en scène de **Léonard Matton**, production Arcal, création le 3 octobre 2026 au Centre des Bords de Marne à Le Perreux sur Marne
- ***Que dis-tu ?***, musique de **Trami Nguyen**, livret de **Julia Beaumier**, mise en scène de **Lena Ronde** et **Hanako Danjo**, production Dites-donc !, création 26 mars 2026 au Théâtre de la Manequine à Pont-Sainte-Maxence
- ***Which Self ?***, musique, livret et mise en scène de **Fabrice Jünger**, production Ensemble Orchestral Contemporain, création le 14 octobre 2025 à l'Opéra théâtre de Clermont-Ferrand

La SACD soutient la création musicale contemporaine

Dans le cadre de son action culturelle Musique, la SACD mène une politique d'incitation à l'écriture et à la production d'ouvrages lyriques contemporains. La SACD est la plus ancienne société d'auteurs au monde. Fondée en 1777 par Beaumarchais, elle appartient aux auteurs et autrices qui en sont membres. Elle représente plus de 60 000 autrices et auteurs de création numérique, audiovisuel, cinéma, radio, podcast et spectacle vivant. Elle gère et défend collectivement leurs droits, met à leur disposition de nombreux services, leur offre des espaces de travail, les conseille dans leur accès à leurs droits sociaux ou les questions liées à leur statut d'auteur... Elle soutient par ailleurs, grâce au dispositif de « rémunération pour copie privée », la création contemporaine et la diffusion des œuvres.

Le ministère de la Culture

Dans le domaine de la musique, le ministère de la Culture soutient la création, développe les réseaux de diffusion et élabore la réglementation de l'enseignement initial et supérieur. Il accompagne également la structuration des professions et de l'emploi et contribue au développement de l'éducation artistique et culturelle et des pratiques en amateur. Le ministère de la Culture soutient la création artistique et son renouvellement, favorise la diffusion et l'accessibilité des œuvres et, plus généralement, la démocratisation culturelle ainsi que le développement de l'action européenne et internationale.

Contact presse :

SACD / Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques
Chloé Rayneau – 06 85 12 29 59 – chloe.rayneau@sacd.fr

Ministère de la Culture / DGCA
Mél : service-presse@culture.gouv.fr – www.culture.gouv.fr